

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Éditeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

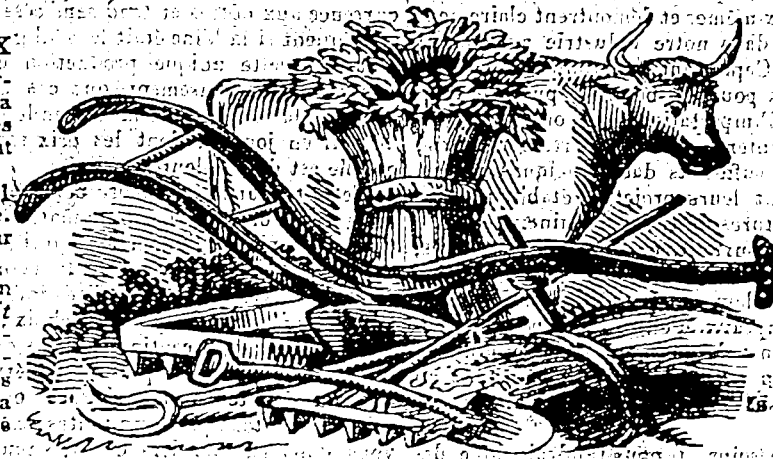
Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, 5 cts. ; 3e et suivantes, 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Chaque abonné retardataire trouvera le compte de ce qu'il doit pour abonnement à la Gazette des Campagnes, soit dans le numéro du 6 ou du 13 février dernier. Que l'on s'empresse de répondre à l'appel.

SOMMAIRE

- Causerie agricole : Choix d'une race de mouton.
- Recue de la Semaine : Protestation auprès du Souverain Pontife contre la suppression des ordres religieux ; réponse de Sa Sainteté. — Législation à la Chambre fédérale.
- Sujets divers : Nos compatriotes aux Etats-Unis. — Proportion du nombre des animaux domestiques avec celui de la population des principaux pays du monde. — Le fumier. — La betterave et la fabrication du sucre. — E-t-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer ? — Ennervation de l'eau trouble.
- Petite chronique : Bonnes œuvres. — Défié-vons ! — Production annuelle du blé en Angleterre. — Une manufacture de sucre de betterave à la Rivière-du-Loup (en haut). — Les villes les plus manufacturières aux Etats-Unis.
- Recettes : Décoction pectorale contre la toux et l'oppression du poutine. — Bol contre la toux des chevaux.
- Annonces : Prière à nos abonnés de payer leurs arriérés. — Gagner de \$4 à \$8, par jour. — Patates Garnet Chili.

CAUSERIE AGRICOLE

CHOIX D'UNE RACE DE MOUTON.

L'importance toujours croissante du mouton et de ses produits, l'immense débit qu'obtient sa laine à mesure que s'élèvent de nouvelles fabriques de lainages, de même que le haut prix que reçoit sa viande sur les marchés, donnent à cette race animale, une position exceptionnellement avantageuse dans nos cultures, aussi allons-nous lui consacrer, quelques causeries afin de mettre les cultivateurs en état de donner à cette industrie les soins qu'elle exige pour devenir lucrative, dans les diverses situations où se trouve l'agriculture canadienne.

Pour donner une idée du débit considérable qu'obtiennent les produits du mouton, nous n'avons qu'à rapporter ici les chiffres fournis par le dernier rapport sur le mouvement du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada.

D'après ce rapport, nous voyons que, pendant l'année expirée le 30 juin 1872, la Province d'Ontario a importé pour \$744,083 de laine brute, pour \$3,869,867, de tissus de laine, et pour un montant, assez élevé, de viande, de peaux et de moutons vivants, dont nous ne pouvons pas malheureusement donner le chiffre, parce que sous ces derniers titres on a groupé ensemble toutes les espèces animales. En outre, cette même province a exporté pour \$744,832 de laines brutes, pour \$3,421 de tissus de laine, pour \$787,480, de moutons vivants et pour \$224,837 de peaux. Le montant total du mouvement du commerce sur les moutons dans cette seule Province est donc de \$5,374,522 sans compter les importations de peaux et d'animaux vivants.

Pour la Province de Québec, le commerce des produits du mouton a été plus considérable. Les importations de laines brutes ont été de \$883,734, celles des tissus de laine, de \$5,996,437, plus d'une certaine somme pour les peaux et les animaux vivants. Les exportations ont été de \$619,037 pour les laines brutes, de \$21,829, pour les tissus de laine, de \$22,896 pour les peaux et de \$210,478 pour les moutons vivants ; ce qui fait un total de \$7,754,431 pour les importations et les exportations dans la seule Province de Québec.

A la Nouvelle-Ecosse, les importations de laine brute ont été de \$6,340, celles des tissus de laines de \$847,107, les exportations de laine brute représentent la somme de \$1,100, celles des tissus de laine \$6,299, celles des moutons vivants la somme de \$15,241, ce qui fait un total de \$876,097 en importations et en exportations de produits des moutons.

Au Nouveau-Brunswick on a importé pour \$27,078 de laines brutes, pour \$1,021,940 de lainages ; on a exporté

David J. R. Hamelin, Hôpital-Général de Québec

pour \$3,911 de lainages et pour \$2,098 de moutons vivants. Dans cette Province le montant des importations et des exportations est donc de \$1,055,007.

Si maintenant nous additionnons les montants de ces quatre provinces, nous voyons que les exportations et les importations forment ensemble une somme de plus de \$16,000,000, (seize millions de piastres).

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et démontrent clairement l'importance du mouton dans notre industrie agricole et notre commerce indigène. Cependant nos troupeaux ne sont pas encore assez nombreux pour nos besoins; puisque nous demandons au commerce d'importation une portion notable des laines qui doivent alimenter nos manufactures naissantes; et ils seront encore moins suffisants dans quelques années, si nos capitalistes réalisent leurs projets d'établir un plus grand nombre de manufactures de tissus de laine.

Ce qui nous fait défaut surtout, ce sont les laines fines, les laines de première qualité, et ce sont ces dernières que les importations sont spécialement chargées de nous procurer. A part quelques troupeaux d'élite, nous pouvons admettre que les sept huitièmes de nos moutons ne produisent qu'une laine grossière, en petite quantité, bonne tout au plus à la confection de tissus solides, il est vrai, mais de qualité inférieure.

Pour satisfaire à nos besoins, il nous faudrait donc des troupeaux de moutons plus nombreux, plus productifs, plus améliorés et capables de donner une laine plus douce et plus fine. Sous ce rapport, le perfectionnement de notre espèce ovine est devenu d'une nécessité absolue et incontestable.

Il est en outre un second point de vue sous lequel la nécessité du perfectionnement apparaît avec autant de force que sous le rapport de la production de la laine. C'est la production de la viande.

Nos moutons de race commune sont, en général, peu recommandables comme producteurs de viande. Leur croissance lente; leur conformation vicieuse leur donnent une trop grande infériorité comme animaux de boucherie. Leur viande est sans doute de bonne qualité, lorsqu'ils sont bien engraisés; mais par cela même qu'ils sont peu précoces, cette viande revient cher au producteur et ses profits dans ce genre de production sont beaucoup trop restreints. Pour faire disparaître ce défaut, il faut encore améliorer; améliorer dans le sens de la boucherie, améliorer dans le sens de la précocité.

Les moutons les plus aptes à la boucherie, les plus capables d'engraisier rapidement avec une même quantité de nourriture ont une conformation particulière que l'éleveur peut produire par un bon choix de reproducteurs et une nourriture appropriée. La précocité des animaux est une qualité essentielle pour toute race animale destinée à la boucherie. Plus un animal est précoce, c'est-à-dire plus il atteint rapidement sa croissance complète, moins on sera obligé de le garder longtemps et plus, par conséquent, le prix de revient de sa viande sera abaissé. Or, on sait qu'en agriculture, comme dans tous les autres industries, le prix de revient est l'échelle qui permet de calculer les profits de la spéculation. C'est à-dire que plus les prix de revient sont élevés, plus les profits sont faibles.

Deux moyens sont préconisés pour abaisser les prix de revient: créer des animaux précoces et les engraisier de bonne heure. En adoptant ces systèmes, on nourrit les animaux moins longtemps, et leur viande est plus estimée des consommateurs, de sorte que les dépenses sont plus faibles et les prix de ventes plus élevés. Tout cela ne peut s'obtenir que par une amélioration convenable des animaux.

Les deux genres de produits que donnent les moutons: la laine et la viande, sont intimement liés l'un à l'autre; c'est à-dire que plus l'un sera vendu à bas prix, plus le prix de revient de l'autre sera élevé. Dans l'état actuel du commerce de la laine, les prix de vente de cette dernière tendent plutôt à baisser qu'à monter. La facilité des transports donne aux laines étrangères toute liberté de venir faire concurrence aux nôtres et tend sans cesse à avilir les prix. Par conséquent si la laine était le seul genre de produits de nos moutons, cette unique production cesserait bientôt d'être lucrative. Heureusement que ces bestiaux produisent en outre de la viande dont la demande et la vente augmentent de jour en jour, et dont les prix sont d'autant plus élevés qu'elle est de meilleure qualité.

Cette tendance est encore peu sensible dans nos localités; mais les besoins de la consommation donneront avant longtemps à la viande l'importance qui lui est due. A l'époque actuelle, les prix moyens de la viande de bœuf sont de 8 centins la livre pour les qualités inférieures et de 12 centins pour les animaux de premier choix; ceux de la viande de moutons sont de 6 centins pour les qualités inférieures et de 8 seulement pour les qualités supérieures. En Angleterre, au contraire toutes les viandes sont d'un prix fort élevé, celle de moutons plus que toutes les autres. Ainsi nous voyons dans les derniers comptes-rendus des marchés qu'à Londres, les sortes inférieures de bœufs se vendent 11 centins la livre et les qualités de premier choix 18 centins la livre; tandis que la viande de mouton se vend de 20 à 22 centins. Ces derniers prix démontrent combien est estimée la viande de mouton et nous font entrevoir une grande source de bénéfices dans cette spéculation.

Ce qu'il faut pour cela, c'est un bon choix d'animaux et une amélioration considérable dans le sens de cette production. Il ne faut pas oublier néanmoins que le mouton n'est pas seulement producteur de viande mais aussi producteur de laine, et que ce dernier produit est absolument nécessaire pour satisfaire aux besoins de nos manufactures déjà établies et de celles qui s'établiront bientôt.

En résumé, nos moutons doivent remplir deux objets principaux: la production de la laine et celle de la viande; mais ils sont dans une infériorité marquée sous ces deux rapports, il faut donc les améliorer, et pour cela, il nous faut un type, un modèle qui doive satisfaire non-seulement aux besoins généraux de tout le pays, mais aussi aux conditions particulières de chaque localité.

Les races de bêtes-à-laine sont nombreuses, et il est assez difficile de faire un bon choix car chacune de ces races possède des qualités qui lui sont particulières, comme aussi des défauts qui lui sont propres. Les unes, et ce sont celles dont on entend parler le plus avantageusement, sont douées d'une grande précocité, d'une forte disposition à l'engraissement rapide, produisent un volume considérable de viande de bonne qualité et dont le prix de revient est peu élevé; mais elles exigent des soins particuliers, une nourriture constamment abondante et recherchée et portent souvent une toison de qualité inférieure. D'autres, au contraire, ont une laine fine et tassée, propre à la confection des tissus les plus fins; mais elles ont un développement très-lent et sont peu avantageuses au point de vue de la boucherie. Enfin une troisième catégorie, sans être tout à fait aussi précoce que les premières, manifeste, par leur bonne conformation, une grande disposition à l'engraissement et produisent en outre une laine assez fine pour satisfaire aux exigences actuelles de nos manufactures. Ce sont des races qui tiennent le milieu entre les deux premières catégories de bêtes-à-laine. Elles ne sont pas au

périeures aux premières comme bêtes de boucherie, ni aux secondes sous le rapport des qualités de la laine; mais elles possèdent une partie des avantages des unes et des autres.

Il n'y a donc pas de race irréprochable, ni même supérieure à toutes les autres d'une manière absolue. C'est à chaque éleveur à apprécier quelle est la race qui lui sera la plus profitable et qui réussira le mieux dans les circonstances où il se trouve. Avant de faire un choix, il lui faudra donc étudier avec soin la localité où il est placé, ainsi que les aptitudes et les besoins de chaque race en particulier. Il tiendra également compte du climat, de la qualité, de l'abondance des fourrages ainsi que des débouchés. Ce n'est qu'à la suite de ces études qu'il arrivera à déterminer quelle est la race qui lui offrira les plus grandes chances de succès et lui promettra les bénéfices les plus élevés. Sans cette étude préalable, on court risque de commettre quelques-unes de ces fautes énormes qui amènent la ruine des plus belles espérances.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Un grand et beau spectacle a eu lieu à Rome le 7 mars dernier. Une députation d'éminents catholiques appartenant à l'élite de la société de l'Ancien et du Nouveau Monde est venue protester auprès du Souverain Pontife contre la suppression des ordres religieux. On y voyait là représenter les deux Amériques, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Pologne, la Suisse.

Les pieux visiteurs étaient ainsi assemblés au nombre de près de deux cents dans la salle du Consistoire, lorsque Sa Sainteté fit son entrée entouré d'une nombreuse cour. A sa vue, tout le monde s'est jeté à genoux pour recevoir sa bénédiction. Lorsque le Saint-Père eût pris place sur le trône qui lui avait été préparé, un jeune prince autrichien Alfred de Lichtenstein s'avança et donna lecture d'une ardente adresse pleine des plus nobles sentiments catholiques.

Après avoir fait voir la mission providentielle des ordres religieux dans le monde et l'hypocrisie des spoliateurs de l'Eglise, le prince ajouta :

"Soyez assuré, Très-Saint-Père, que si l'Europe gouvernementale vous a tristement délaissé, le peuple catholique se sent plus obligé de se grouper autour de vous. La défection de ses chefs politiques lui fait mieux sentir le devoir d'occuper à leur place le poste d'honneur auprès de Votre prison."

"Il s'y tient avec amour, il s'y tiendra plus ferme que jamais. La lumière se fait dans les esprits. Les fidèles sentent mieux de jour en jour par quelle sagesse sur naturelle vous étiez éclairé quand vous écriviez de vos anathèmes des doctrines perverses qui furent le germe empoisonné de tous les malheurs de l'Europe et du monde entier. Désormais le *Syllabus* et la mémorable Encyclique qui l'accompagne seront aux yeux de vrais croyants le phare qui luit dans l'obscurité de la tempête, l'étendard du salut qu'il faut défendre sous peine de périr....."

Après la lecture de l'adresse, le Saint-Père admit le noble orateur au baisement de l'anneau sacré, puis il prononça une de ces énergiques improvisations qui font si souvent l'admiration du monde catholique. En voici les termes :

"Les sentiments exprimés dans l'Adresse que je viens d'entendre excitent ma reconnaissance. Quant aux vérités que contient cette Adresse, elles sont en partie très dures,

mais ce sont des vérités.

"Pour y répondre, je prendrai les paroles du premier vicario de Jésus-Christ, je prendrai les paroles de saint Pierre.

"S'adressant à diverses villes et nations, le prince des apôtres écrivait aux fidèles du Pont, à ceux de Galatie, à ceux de Bithynie, à ceux d'Asie, et il n'écrivait à tous ensemble qu'une seule lettre.

"En cette circonstance, vous représentez devant moi sous d'autres nationalités et avec d'autres langues, les fidèles auxquels s'adressait saint Pierre. Aussi j'accueille vos vœux et comme l'apôtre je vous dis : *Gratia vobis et pax multiplicetur*. Que la grâce de Dieu embellisse toujours vos âmes et que la paix de Jésus-Christ soit le trésor de vos cœurs, *Gratia et pax multiplicetur*.

"Je sais bien, ajoutait l'apôtre, que cette paix ne peut être durable, que la paix sera toujours accompagnée de luttes et de guerres, comme l'a été le divin Maître dont il est écrit *Prophetaverunt prophetae passiones Christi et glorias posteriores*.

"En sorte que nous aussi, nous devons espérer qu'après avoir souffert les tribulations et les peines, moi avec vous, et vous, et tous ceux que vous représentez avec moi, nous pourrons chanter les miséricordes de Dieu et les Hosannas et les gloires de l'Eglise de Jésus-Christ.

"Saint Pierre me l'enseigne avec une foi entière, et la foi de Pierre, vous le savez, est le plus beau trait de son caractère. C'est la foi qui lui a fait dire à Jésus-Christ qui demandait ce que pensaient les hommes : *Tu es Christus Dei vivi*; et qui lui mérita ce titre de Bienheureux : *Beatus es Simon Barjona, quia caro et sanguis non revelavit tibi: Tu es bienheureux, parce que ce ne sont ni la chair ni le sang qui ont mis dans ta bouche la déclaration de ma divinité, mais parce que mon père qui est aux cieux te l'a révélé: non quia caro et sanguis revelavit tibi, sed Pater meus qui in caelis est*.

"Et de là vient l'ordre qu'a reçu Saint Pierre d'être le fondement de l'Eglise. Sans doute, il est très-vrai que Jésus-Christ lui-même est le fondement de l'Eglise, qu'il est la pierre angulaire sur laquelle s'élève ce temple magnifique; mais Jésus-Christ a voulu associer son Vicaire à lui-même, et dans le contact des deux pierres, Pierre l'apôtre a obtenu une part des grandeurs de Jésus-Christ, et a été orné des vertus de Jésus-Christ : *Quae mihi sunt potestate propria, haec tibi sint participatione communia*.

"Sur cette pierre est fondée l'Eglise de Jésus-Christ, et cette Eglise s'élève, et, dans sa majesté, traversant les nuées, touche au ciel, où elle entend les voix qui répètent sans cesse : *Quodcumque solveris super terram erit solutum et in caelis, et quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in caelis*.

"Voilà les paroles qui ont mis en fureur l'enfer, qui ont suscité les entreprises perfides et ingrates des fils de l'enfer. Les fils de l'enfer parcourant les voies de la terre, n'ont pu entendre sans frémir ce pouvoir souverain donné par Dieu à son vicario. Et qu'est-il advenu? Il est advenu qu'ils sont rués contre les fondements de l'Eglise:

"Les tyrans ont attaqué l'Eglise avec la hache et la roue, les hérétiques avec le mensonge et les fausses doctrines, les incrédules avec l'impiété, les sectes avec tous les moyens à la fois. Quelquefois, hélas! l'Eglise est aussi attaquée par certains catholiques qui croient tout arranger des deux côtés, qui croient qu'en cédant quelque droit les égarés viendraient à nous, et ainsi ils oublient la sentence de Jésus-Christ : *Nemo potest duobus dominis servire, nul ne peut servir deux maîtres*.

(Le Saint-Père prononce ces mots avec force et l'auditoire ne peut réprimer son assentiment et son émotion.)

"En somme, voilà la fin que se proposent certains maîtres de la société. Ils voudraient que le clergé fût élevé à leur façon; ils voudraient que les évêques fussent séparés du Pape; ils voudraient enfin que tous les gouvernements ressuscitassent un certain papisme et césarisme byzantin. Et cela ne pourra jamais être effectué. Parce que, de même que le césarisme byzantin tomba d'abord dans le ridicule, et, puisque Dieu le voulut détruire, par une main infidèle, de même peut-être.....

(Ici le Pape n'a pas achevé sa phrase, qui demeure, avec cette suspension, comme une menace aux ennemis de l'Eglise.)

"Quels sont les conseils de Dieu, je l'ignore. Mais l'expérience du passé me fortifie et me remplit d'espoir pour l'avenir.

"En attendant, que ferons-nous? Nous ferons ce que vous faites. Je suis édifié par votre conduite et par votre courage: vous praez votre courage de moi, et moi, je l'avoue candidement je le prends de vous.

"Allois donc et combattons. Et surtout que parmi les directeurs et les pasteurs des âmes il n'y en ait pas un seul qui, tandis que Judas s'agite et court de tous côtés pour combattre Jésus-Christ et son Eglise—puisse mériter le reproche du divin Maître: *Non potuistis una hora vigilare mecum.*

"Ahl que tous soient donc vigilants comme le sont admirablement la plus grande partie. Qu'ils soient vigilants comme les sentinelles du haut des tours pour connaître les mouvements de l'ennemi, afin de l'éloigner, de le combattre et de le vaincre.

"C'est à la désir de mon cœur et la grâce que je demande au Tout-Puissant.

"Pasteur éternel des âmes, faites que ceux qui vous représentent sur la terre soient toujours animés du souffle de votre grâce, du souffle de vos inspirations. Tenez-nous tous unis dans la bataille. C'est l'union, oui, l'union qui surmontera tous les obstacles et toutes les oppositions. *Pastor æterne non deseris gregem tuum sed per Beatos Apostolos tuos continua protectione custodias.* Protégez, ô Jésus, par les successeurs de vos apôtres, par le clergé, protégez ce troupeau, le troupeau que Dieu a confié à Vous et à moi, afin que nous puissions, à l'aide de cette protection, repousser les assauts de nos ennemis et remporter la victoire.

"Espérons, et que cette union entre les fidèles et le clergé, entre le clergé et les évêques, entre les évêques et le Souverain Pontife, forme une phalange serrée qui ne craigne point et dompte les fureurs adverses.

"Mon Dieu, bénissez nos intentions; bénissez ces chers fils qui me font une telle couronne d'honneur; bénissez leurs familles; que, revenant dans leur foyer et dans leur patrie, ils portent des bénédictions qui retrempe leurs cœurs contre les attaques de l'enfer. Bénissez les dans le cours si rapide de la vie, et qu'ils se souviennent de ce jour et de ce moment. Bénissez les à l'heure de la mort, afin que, remettant leur âme dans vos mains, vous les trouviez dignes de vous bénir pendant les siècles des siècles.

"*Benedictio, Dei, etc.*"

Ainsi, Pie IX le dit clairement, ils sont dans l'erreur ces catholiques qui croient tout arranger des deux côtés, qui croient qu'en cédant quelque droit, les égarés viendraient à nous. Et quels sont-ils ces catholiques? Ce sont tous ceux qui voudraient que tous les gouvernements ressuscitassent un certain papisme et césarisme byzantin; ce sont tous ceux qui prétendent que l'Eglise doit obéir à l'Etat, que les

prêtres et les évêques soient les humbles serviteurs des gouvernements et que les lois civiles aient la primauté sur les lois religieuses; ce sont en un mot tous ces catholiques-libéraux qui ont montré leurs doctrines perverses dans quelques-unes de nos publications périodiques. Mais cela ne pourra jamais être effectué, et si quelquefois Dieu permet que leurs doctrines triomphent, leurs triomphes ne seront que momentanés et ils tomberont abattus par le ridicule et leur propre insignifiance.

Malheureusement avant de retourner à leur néant, ils réussissent trop souvent à tromper les gens et à fausser leur foi. Ces catholiques-libéraux, comme le disait encore Pie IX, dans un bref adressé le 6 mars dernier, au cercle catholique de Milan, "sont plus dangereux et plus funestes que les ennemis déclarés à la foi, parce qu'ils secondent leurs efforts, sans être remarqués ou même sans donner leur avis, et parce que, se tenant pour ainsi dire sur la limite des opinions condamnées, ils se donnent l'apparence d'une véritable probité et d'une doctrine sans tache, qui allèchent les imprudents amateurs de conciliation et qui trompe les gens honnêtes, lesquels sauraient sans cela s'opposer fermement à une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi."

Maintenant comment reconnaitra-t-on cette hypocrite engeance? Pie IX se charge encore de la réponse: "C'est par leurs fruits que vous les reconnaîtrez, dit-il; si vous observez qu'ils affichent leur dépit contre tout ce qui marque une obéissance prompte, entière, absolue aux décrets et aux avertissements de ce Saint-Siège; qu'ils n'en parlent que dédaigneusement en l'appelant curie romaine; qu'ils accusent tous ses actes d'être imprudents et inopportuns, qu'ils affectent d'appliquer le nom d'ultramontains et de jésuites aux fils de l'Eglise les plus zélés et les plus obéissants; ils s'estiment plus sages que l'Eglise; à qui a été faite la promesse d'un secours divin, spécial et éternel."

Voilà le caractère, le sceau de la bête, ses fruits la font connaître, il n'y a pas à s'y tromper.

— Pendant la dernière semaine, des questions très importantes ont été amenées devant la Législature siégeant à Ottawa. Nous devons signaler entre autres l'abolition du double mandat. Le bill proposé par M. Mills à ce sujet porte que les membres des Conseils Législatifs et des Assemblées Législatives des provinces qui font ou qui feront plus tard partie de la Puissance du Canada sont privés du droit de siéger et de voter dans la Chambre des Communes du Canada. Plusieurs membres ont pris la parole sur cette question et l'on peut dire que la verve parlementaire ne s'est arrêtée que lorsqu'elle s'est trouvée à bout d'arguments. Pendant ce débat, le Conseil Législatif de la Province de Québec n'a pas été ménagé; à plusieurs reprises, on lui a reproché en termes piquants, la conduite qu'il avait tenue à l'égard du double mandat à la dernière session de la Législature locale. Finalement la seconde lecture du bill de M. Mills fut adoptée par un vote de 96 contre 57. On désire ardemment que ce bill soit sanctionné par les deux Chambres, afin de faire disparaître cette cause perpétuelle de division.

La Chambre a adopté une résolution déclarant qu'il est nécessaire d'établir l'uniformité des poids et mesures dans toute l'étendue de la Puissance. Le gallon actuel sera remplacé par le gallon impérial qui contient 10 livres d'eau distillée, à la température de 62 degrés Fahrenheit, le minot de Winchester, par le minot anglais et les mesures d'6

tendus anglais seront introduites dans le pays. L'usage des nouveaux poids et mesures sera facultatif pendant quelques années; mais, lorsqu'il sera entré dans nos habitudes, il deviendra obligatoire.

Il nous fait peine de voir disparaître nos vieilles mesures agraires, ces chères reliques, ces bonnes traditions de notre ancienne mère-patrie. Est-ce en détail l'anglicisation qui n'a pu être obtenue en masse?

Le budget pour l'année financière finissant le 30 juin 1874 a été présenté. La dépense probable sera de \$31,008,423.92 et le gouvernement demande une autorisation à cet effet. Sur cette somme l'intérêt de la dette publique prend au-delà de six millions, les travaux publics plus de douze millions, la milice un million, les subventions provinciales près de trois millions, les postes plus de un million et l'agriculture, la pauvre somme de \$144,680, et encore y comprend-on les arts, etc. Chère agriculture, ton influence est bien mince que tu ne puisses attirer plus d'attention de la part de tes gouvernants! Actuellement le commerce est l'enfant choyé, dorloté de nos législateurs et ils lui font la part bien large. Les canaux à eux seuls absorberont près de sept millions de piastres. Nous vivons dans l'anomalie et c'est cette anomalie qui mine la première industrie du pays.

La question des Ecoles du N. B. a été amenée devant les Chambres fédérales. L'Hon. M. Anglin a demandé copies des bills et pétitions transmises au gouvernement, et sur ces documents il basera probablement une demande de désaveu de la loi des Ecoles de 1871 par le Gouverneur en conseil. De son côté M. Costigan a introduit une résolution demandant l'amendement de "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867," de manière que chaque dénomination religieuse du Nouveau-Brunswick continue à jouir des droits et privilèges qu'elle possédait lors de l'adoption de cet acte.

Nos compatriotes aux Etats-Unis

Nous offrons à la considération de nos cultivateurs qui seraient même disposés à vendre leurs terres pour aller gagner quelques piastres aux Etats-Unis, les lignes suivantes que nous lisons dans le *Moniteur Acadien*:

"Deux émissaires d'une briquerie américaine sont, depuis quelques jours, au milieu de nous cherchant à engager tous les journaliers qu'ils peuvent trouver pour les amener travailler dans le Massachusetts au service de leurs maîtres qui ont besoin de bons et solides travailleurs, paraît-il. Nous apprenons avec peine que plusieurs jeunes gens ont déjà passé marché avec les émissaires. Nos compatriotes feraient bien de réfléchir quelque peu avant de s'engager pour faire de la brique. Il est certain qu'il y a dans les Etats-Unis plus de bras qu'on en peut employer. Un journal français de Worcester nous disait dernièrement qu'un grand nombre de travailleurs chômaient faute d'ouvrage. Comment se fait-il donc que l'on vienne de si loin chercher des hommes, quand il y en a à leur porte qui sont oisifs?—Voici l'énigme: Travailler dans une briquerie est un ouvrage dur, qui demande de la force et une santé de fer. Tous les gens qui chôment aujourd'hui aux Etats-Unis sont déjà épuisés et ont ruiné leur santé dans les briqueries, les manufactures et les usines; au point qu'aujourd'hui ils sont incapables de se livrer à un travail dur comme on l'exige des employés dans les briqueries.

De là la nécessité pour messieurs les manufacturiers américains d'aller ailleurs se pourvoir des hommes qu'il leur faut. Au reste, les émissaires dont nous parlons ne se gênent pas, avec une bonne foi qu'on ne rencontre pas ordinairement chez les recruteurs de leur métier, d'annoncer ouver-

tement à ceux qui les consultent que les travaux auxquels ils seront astreints sont durs; qu'ils doivent travailler du lever au coucher du soleil, c'est-à-dire 16 à 17 heures par jour; et que la nuit, quand il y a pluie ou mauvais temps, ils doivent interrompre leur court repos pour aller mettre leurs piles de briques à l'abri, etc.

"Ces aveux, avec les notions que l'on nous a déjà données, sont plus qu'il faut pour nous convaincre que l'on s'expose à de cruelles déceptions en s'enrôlant comme briquetiers.

"Cultivateurs, voulez-vous faire de vos garçons pleins de santé et de vigueur des invalides qui ne pourront subvenir à leurs besoins et dont le soin et l'entretien vous resteront sur les bras? Envoyez-les faire de la brique aux Etats-Unis!

"Au contraire, voulez-vous les conserver ce qu'ils sont, gros, vigoureux et pleins de force; voulez-vous assurer leur bonheur et le vôtre, voulez-vous les garder dignes de vous et de vos ancêtres, bien élevés, polis, pleins de respect pour vous; voulez-vous en faire des hommes posés, des cultivateurs comme il faut? Gardez-les chez vous, empêchez-les de s'expatrier sur une terre étrangère, dont les mœurs dépravées sont universellement reconnues; où la vie est un danger continuel de tomber dans la plus vile dépravation!

"C'est ce dernier avis que nous espérons vous voir tous prendre, et nous pouvons vous assurer que vous n'aurez jamais lieu de vous en repentir."

Proportion du nombre des animaux domestiques avec celui de la population des principaux pays du monde

On lit dans le *Canada Farmer*: Le Professeur Rogers, de l'Université d'Oxford, en Angleterre, a fait un curieux calcul sur la proportion du nombre des animaux domestiques avec celui de la population des principaux pays du monde.

Voici les résultats qu'il démontre:

Grande Bretagne: Une vache pour 12 personnes; un mouton par chaque personne, et un cochon par 10 personnes.

France: Une vache par 6 personnes; un mouton par chaque personne, et un cochon par 6 personnes.

Suède: Une vache par 3½ personnes; un mouton par 2½ personnes, et un cochon par 13 personnes.

Norvège: Une vache par 2½ personnes; un mouton par chaque personne, et un cochon par 18 personnes.

Danemark: Une vache par 2 personnes; un mouton par chaque personne, et un cochon par 4½ personnes.

Prusse: Une vache par 5 personnes; un mouton par personne, et un cochon par 5 personnes.

Wurtemberg: Une vache par 4 personnes; un mouton par 2½, et un cochon par 7 personnes.

Ravière: Une vache par 3; un mouton par 2½, et un cochon par 5 personnes.

Saxe: Une vache par 6; un mouton par 8, et un cochon par 8 personnes.

Hollande: Une vache par 4; un mouton par 1, et un cochon par 12 personnes.

Belgique: Une vache par 7; un mouton par 9, et un cochon par 8 personnes.

Autriche: Une vache par 6; un mouton par 2, et un cochon par 5 personnes.

Suisse: Une vache par 3½; un mouton par 5, et un cochon par 7½ personnes.

Etats-Unis: Une vache par 4; un mouton par chaque personne, et un cochon par 1½ personne.

La publication du dernier recensement nous permettra de faire des calculs sur notre propre contrée.—*Semaine Agricole.*

Le fumier

Un professeur de chimie, M. Gaucheron, publiait récemment un recueil de leçons et, sur le chapitre *des fumiers*, il exprime le désir de voir ajouter au personnel de toute exploitation agricole un directeur de fumier; c'est une idée sur laquelle il appelle l'attention des cultivateurs. Ce directeur de fumier, dans la plupart de nos fermes, augmenterait la récolte de plus d'un tiers, cela n'est pas douteux. Mais combien pourrait-on citer d'établissements ruraux où cet employé existe? Hélas! pas un seul. Et pourtant il ne serait pas impossible qu'il y eût non seulement un surveillant du fumier dans chaque grande exploitation agricole, mais que chaque paroisse eût un surveillant du fumier, comme elle a un inspecteur de chemins. Ce surveillant pourrait, au nom de la Municipalité, offrir des primes au cultivateur qui réaliserait sur sa ferme la plus grande quantité d'engrais, et soumettre à une pénalité celui qui, par paresse ou négligence, laisserait les fumiers de sa ferme en perdition.

"Ah! disait Virgile, si les cultivateurs connaissaient leurs richesses!" Nous disons aujourd'hui: "Ah! si les cultivateurs connaissaient leur métier!" S'ils savaient qu'il est le plus fécond, le plus enchanteur à l'esprit et au corps! S'ils savaient surtout qu'il est par excellence, le métier que toute autre industrie est auprès de lui secondaire, peut être chercheraient-ils moins à se faire citoyens! Le seul produit des œufs aux Etats-Unis, pour 1872 a atteint le chiffre de 860,000,000. De la Puissance du Canada, en 1871, il a été exporté pour \$454,513 d'œufs; si on ajoutait à cela la consommation intérieure qui est certainement plus considérable, les sommes réalisées par la vente des œufs, présenteraient un fort revenu. Qui croirait que les poules rapportent de telles sommes? qui croirait que les mouches à miel produisent plus que tant de bruyantes et gigantesques usines? Les grandes richesses ne sont pas celles qui s'acquiescent avec le plus de bruit: l'abeille en bourdonnant de fleur en fleur, la poule en chantant *cocodès*, font plus pour notre richesse nationale que n'ont fait jusqu'ici beaucoup de nos plus grosses entreprises. M. Gaucheron a donc cent fois raison d'appeler notre attention sur les fumiers: nulle question n'est plus importante.

Ah! fermiers et fermières, que de choses encore il vous reste à apprendre!—E. N.

La Betterave et la fabrication du sucre

M. Emile Bonnemant dans la *Minerve* du 3 courant, fait aux maires et aux cultivateurs de la Province de Québec un chaleureux appel en faveur de la culture de la betterave à sucre.

"Une Compagnie à Fonds Social, leur dit-il, se forme en ce moment pour créer des usines destinées à fabriquer le sucre de Betteraves dans le Canada.

"Ce projet qui a reçu l'accueil le plus sympathique du Gouvernement de la Province de Québec et de presque tous les membres de la Chambre des Communes, doit produire de grands avantages; non-seulement il donnera aux cultivateurs des bénéfices immédiats, mais aussi il augmentera la fertilité et par suite la valeur du sol.

"La difficulté, dit encore M. Bonnemant, consiste à déterminer les cultivateurs à entreprendre cette culture et surtout à s'engager de prime abord à la faire régulièrement pendant un certain nombre d'années. Il est certain que n'ayant pas de no-

tions précises et surtout d'exemples sous les yeux, beaucoup d'entre eux hésiteront à entrer dans cette nouvelle voie."

En très peu de mots, M. Bonnemant, vient d'énoncer plusieurs vérités importantes. Le succès de notre industrie agricole est intimement lié à celui des industries manufacturières et surtout de celles qui empruntent leurs matières premières à l'agriculture. Dans cette dernière catégorie se trouvent les manufactures de sucre de betteraves. L'industrie sucrière engage l'agriculture à produire des plantes dont la produit presque toujours assuré trouve un débit constant et des prix rémunérateurs. Ces plantes, il est vrai, sont épuisantes, elles exigent un terrain riche ou bien pourvu d'engrais immédiatement assimilables, elles demandent de nombreuses façons d'autant plus coûteuses que la main-d'œuvre est plus chère; mais la fabrique est là qui se charge d'utiliser ces produits, de les transformer en une denrée d'une haute valeur commerciale, et de restituer en outre à l'agriculteur des résidus très-estimés des animaux et qui leur procurent une nourriture à la fois très-riche et très-économique.

L'expérience du cultivateur canadien à cet égard est nulle; il ne sait pas que la betterave après avoir été épuisée de sa matière sucrée, laisse des pulpes qui, à poids égal, contiennent une aussi grande quantité de principes alimentaires que la racine elle-même. Mais à défaut d'expérience personnelle, nous avons celle des pays où l'industrie sucrière a fait ses preuves. Dans ces pays la fertilisation du sol a suivi de près l'introduction des fabriques de sucre de betteraves. Celles-ci ont donné aux cultivateurs les moyens de nourrir économiquement un nombreux bétail, de produire beaucoup de lait, de viande, de laine et surtout beaucoup de fumier. En un mot tous les genres de production se sont trouvés augmentés et les prix de revient fortement diminués. L'aisance et la richesse sont venues s'asseoir au foyer de nombreuses familles où quelques années auparavant la misère était à son comble. Voyez l'Allemagne, le Nord de la France, leurs succès agricoles ne datent que de l'époque où les cultivateurs se sont mis à cultiver la betterave pour alimenter les manufactures de sucre.

La France est un pays d'une grande renommée, ses savants, ses artistes sont connus du monde entier; on y voit des richesses colossales; mais à côté de ces célébrités et de ces immenses fortunes que de misères et de déchéance! Une pauvreté, un dénûment dont on n'a aucune idée dans nos campagnes canadiennes, sont le lot des trois quarts de la population française. Le Centre et le Midi de la France surtout sont remarquables sous ce rapport. Seul le Nord est riche et peut être cité comme un exemple à imiter. Cet avantage, cette belle position il les doit à la culture de la betterave et à la fabrication du sucre de cette plante.

Mais pouvons-nous avec notre climat plus rude, nos étés plus courts, notre main-d'œuvre plus chère obtenir de la betterave, les mêmes avantages que le Nord de la France? M. Bonnemant nous l'affirme. Il a cultivé lui-même la betterave à sucre en Canada et il en a obtenu d'excellents produits: donnant, à l'analyse chimique, 12 pour 100 de sucre. C'est dit-on un résultat très-satisfaisant.

Dans d'autres parties du Continent américain, des essais analogues, mais sur une plus grande échelle, ont été faits. A Fond du Lac, dans l'Etat du Wisconsin, une société s'est organisée, sous le nom de Bone-steel, Otto & Co, dans le but de cultiver la betterave et d'en fabriquer du sucre. Malheureusement le projet a dû être abandonné, parce que le climat de la localité ne permettait pas à la plante d'atteindre sa maturité complète et qu'elle était trop pauvre en sucre. Cependant Fond du Lac possède une température plus douce et on l'a plus long que la Province de Québec. Mais cet insuccès est peut-être dû à ce que les essais furent faits sous de mauvaises circonstances.

M. Bonnemant dit encore: "Le meilleur moyen de convaincre les cultivateurs serait de mettre sous leurs yeux un exemple en action, et c'est dans ce but que je propose la création dans quelques comtés d'une ferme modèle.

"Sur cette ferme on cultiverait la betterave, tout en y joignant l'élevage du bétail et la fabrication des diverses sortes de fromages en usage en Europe."

Afin de prouver aux cultivateurs que cette ferme-modèle serait une source de bénéfices, M. Bonnemant se livre à des calculs très-ingénieux au moyen desquels il prétend démontrer que la culture donnera 12 par 100 d'intérêt sur le capital employé, tous frais payés.

En examinant ces calculs, nous y avons trouvé plusieurs erreurs de fait qui sautent aux yeux du praticien et que nous ne pouvons passer sans silence, car elles sont plus propres à gêner la cause qu'à la servir.

Dans les observations que nous présenterons à ce sujet, nous ne nous guiderons que d'après le désir de rendre service à nos concitoyens et les empêcher de se laisser tromper par des illusions toujours trop coûteuses dans une entreprise aussi vaste que celle que l'on nous conseille en ce moment.

Qui trop embrasse mal étreint. M. Bonnemant a pu être animé des meilleures intentions et il peut se faire qu'il ressent un intérêt immense pour le succès de sa patrie adoptive; mais il fait tort à la cause en appuyant ses calculs sur des données inexactes et qui ne se réaliseront pas dans la pratique.

Il nous offre un intérêt de 12 par 100 sur les capitaux employés, tous frais payés; mais c'est une Californie que se divident et nous connaissons plus d'un cultivateur qui se contenterait à moins. Allons, ne forçons pas la note; disons les choses telles qu'elles sont, et ne jetons la poudre aux yeux de personne. L'entreprise, si elle est avantageuse, doit se recommander sans que l'on soit obligé de recourir à des subterfuges.

Dans notre prochain numéro nous étudierons la valeur des calculs de M. Bonnemant.

Est-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer ?

On commet une faute grossière en défrichant les vieilles prairies, et, par malheur, cela n'est que trop commun dans notre pays. Comprend-on cela? Nous l'avons déjà dit et répété: le bœuf forme le principal revenu des fermes; eh bien! nous demandons s'il y en a une seule qui produise trop d'herbe et trop de foin.

Voyons ce qui arrive à la suite du défrichement des vieilles prairies, sous prétexte de les améliorer. Les cultivateurs font trois ou quatre récoltes de froment, d'avoine ou de racine, plus ou moins fumées; puis ils remettent le terrain en herbe. Pendant ce temps-là, les vaches jument, ce qui diminue largement le produit du bœuf; mais là ne se borne point le mal. Les racines d'herbes s'enfoncent peu dans le sol, elles ne profitent donc pas du tout des engrais enfouis par la charrue lors des cultures antérieures. Mais, en revanche, les pailles, l'ortie champêtre, les chardons et autres plantes de même sorte, qui ne valent pas mieux comme fourrage, plongent leurs racines et vont chercher l'engrais dont elles profitent à merveille. On voulait améliorer la prairie, elle ne donne que du mauvais foin. Et cependant il est bien facile d'améliorer une prairie usée, fût-elle couverte de mousse, sans avoir recours à la charrue; quelques mois suffisent pour obtenir un très-bon résultat.

Il s'agit pour cela, de promener en tous sens une lourde herse à dents de fer après la fenaison; lorsque ce travail est fini, on enlève au râteau tous les débris arrachés par l'instrument, puis on les dépose en tas en les mêlant avec de la chaux vive; ce mélange, plusieurs fois brassé à la pelle, forme un excellent engrais qui devra être répandu sur la prairie l'année suivante. En attendant, il faut jeter des graines d'herbe sur le terrain déchiré par la herse, et les recouvrir avec du fumier, des terres de jardin, des boues de ville, des curures de mares ou de fossés, des balles de froment non pourries ou des menus pailles. Ne craignez pas d'en mettre trop épais; plus il y en a, mieux cela vaut, et, lorsqu'il tombe de la pluie, vous voyez bientôt l'herbe pousser à travers les matières qui couvraient la graine. Dès l'année suivante, on obtient une belle récolte d'excellent foin, et la prairie est largement améliorée, lorsqu'elle a reçu le compost de chaux qui doit être répandu tout de suite après la fenaison. Mais il ne faut pas lésiner sur la dépense; elle produit plus de 100 pour 100 d'intérêt. En effet, 20 voitures de foin, étendus sur une prairie, donnent assez de foin

et d'herbe pour produire au moins 40 charrettes du même engrais; et, pendant ce temps-là, le cultivateur empêche l'argent du bœuf provenant du surplus de la récolte fourragère.

Epuration de l'eau trouble

A la campagne, dans les temps de sécheresse excessive, comme dans les temps de grosses pluies, l'on n'a souvent à sa disposition que de l'eau trouble qui est impropre à boire. Il est un moyen très-simple d'épuration qui consiste à ajouter deux à cinq parties d'alun sur dix mille parties d'eau. Les parties terreuses se coagulent et se déposent par suite de ce traitement.

D'après des essais institués par M. Jeunet, dans le laboratoire central à Alger, dit la notice où nous puisons nos renseignements, l'eau trouble, quelles que soient la quantité et la qualité des substances terreuses qu'elle contient, devient potable en un délai de sept à dix-sept minutes, quand on y ajoute un grain d'alun potassique en poudre fine, pour chaque pinte d'eau, et qu'on remue soigneusement.

En Egypte, pour clarifier instantanément l'eau du Nil, si limoneuse au temps des crues, les indigènes agitent pendant quelques secondes, dans le vase plein d'eau, un bâtonnet fendu au bout, et dans la tente duquel est saisi un morceau d'alun.

Petite Chronique

Bonnes œuvres.—La belle somme de \$7,215 53 a été recueillie dans les diverses paroisses du diocèse de St. Hyacinthe, durant l'année 1872, pour la Propagation de la Foi, la Ste. Enfance et la construction de l'Eglise de Ste. Anne, côte Beauré. Pour cette dernière œuvre, la Paroisse de Sherbrooke vient au second rang sur la liste. Sorel a fourni la belle somme de \$446.00 et les catholiques de Sherbrooke \$244. Parmi les autres localités, Coaticook a fourni \$134.85, Smiley \$62.00, Compton \$58.15, Magog \$38.30, Cookshire \$36.75, Brompton \$35.00, Hereford \$31.40.

Détiez-vous.—Des billets contrefaits sont maintenant en circulation dans la Province de Québec.

La contre-façon nous a-t-on dit, consiste dans l'addition d'un zéro. Ce qui fait qu'on a des dizaines et des centaines là où on ne devrait avoir que des unités et des dizaines: ainsi on fait d'un \$10, un \$100.

—La production annuelle du blé en Angleterre qui était de 16,000,000 de minots, il y a un siècle, atteint aujourd'hui le chiffre énorme de 100,000,000 de minots. Plus le sol vieillit plus il est fertile: aussi les Anglais ont-ils soin non seulement d'employer et d'économiser tous leurs engrais, mais ils en sont rendus à importer, tous les ans, pour \$150,000,000 d'engrais étrangers.

A part l'engrais, ils suivent encore un système parfait de rotation. Leurs terres sont bien égouttées et drainées. Les agriculteurs anglais, malgré toutes ces dépenses font de grands profits.

Une manufacture de sucre de betterave à la Rivière-du-Loup (en haut).—Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que l'on est à s'occuper d'établir une manufacture de sucre de betterave à la Rivière-du-Loup, ou tout au moins qu'il en est fortement question.

Ce serait certainement un établissement qui contribuerait beaucoup à la prospérité du comté de Maskinongé. Il aurait pour premier résultat de créer un bon marché pour un légume très-productif et que chaque habitant peut cultiver sans perte de temps, parce que les soins qu'il faut donner à la betterave ne sont requis que dans l'espace de la morte saison, c'est-à-dire entre les semences et les récoltes. Enfin les autres avantages sont nombreux, et la paroisse de la Rivière-du-Loup surtout, en profiterait énormément.

M. Boyer M. P., qui, nous dit-on, pour la chose de l'avant, a beaucoup à cœur qu'elle réussisse; la preuve, c'est qu'il souscrit pour sa part une somme de \$3,000 pour faire partir l'établissement. Avec encore \$5,000 de souscriptions volontaires on aura les fonds suffisant pour se mettre à l'œuvre.

— Les villes les plus manufacturières des Etats-Unis sont d'abord New-York, qui fabrique pour \$332,951,520 par an; puis Philadelphie, 322,004,517 piastres. Viennent ensuite St. Louis, Lowell, Boston, Lawrence, Chicago, Pitts-Lowell, Cincinnati, Worcester, Brooklyn, N. Y., Baltimore, Jersey City, New-Haven, San Francisco, Hartford, Manchester, N. H., Louisville et Milwaukee. Dans le Sud, les villes les plus manufacturières sont Richmond, 11,436,617 piastres, Wheeling, 10,765,859 piastres, et la Nouvelle Orléans, 2,980,278 piastres.

RECETTES

Decoction pectorale contre la toux et l'oppression de poitrine

Prenez : huit gros limaçons de jardin ; écrasez-les un peu et jetez-les dans trois eaux chaudes différentes pour leur faire jeter leur gourme ; faites-les bouillir ensuite dans une pinte d'eau jusqu'à réduction des deux tiers ; passez le tout avec expression ; coupez ensuite cette eau avec pareille quantité de lait de vache pour partager en deux doses à prendre tièdes une le matin à jeun, et l'autre sur les cinq heures du soir.

Bol contre la toux des chevaux

Racine de réglisse en poudre, 1 once ; farine de lin ou d'orge une once ; goudron 40 grains ; miel, suffisamment pour faire un bol, pour le cheval.

A NOS
ABONNÉS
retardataires

**PRIÈRE DE PAYER
AU PLUS TOT.**

Gagner de \$4 à \$8 par jour

L'annonce que nous publions depuis quelques semaines offrant la perspective de gagner \$4 à \$8 par jour, a attiré l'attention d'un grand nombre de nos lecteurs. Quoique les informations dussent être demandées à Boston, nous avons reçu au-delà de 30 lettres à ce sujet. Pour ce salaire qui promet autant que celui d'un membre du Parlement, nous devons dire que c'est uniquement une agence pour la vente de gravures, d'images. A nous est avis que pour réaliser un profit de \$4 à \$8 par jour à vendre des images, il faut avoir la langue bien affilée. Nous conseillons à ceux qui aspirent à de gros salaires, d'attendre une meilleure occasion.

Patates " Garnet Chili. "

Plusieurs de nos abonnés nous ayant témoigné le désir d'acheter des patates *Garnet Chili* pour leur semence, nous prions ceux qui en auraient à vendre de nous en informer, nous donnant en même temps la *prix de vente par minot*.

ACTE DE FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de
J. O. CHAMBERLAND, de St. Philippe de Néry, Comté de Kamouraska,

FAILLI.

JE, Sonssigné, Louis Charles Bégin, de Kamouraska, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les Créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois.

LS. C. BÉGIN,
Syndic.

Kamouraska, ce 5 avril 1873.



TERRITOIRES DE MANITOBA ET DU NORD OUEST

Après le 10 de Juin, prochain, les émigrants ayant obtenu leurs billets, seront transportés de Toronto à Fort Garry, Manitoba, aux taux suivants :

De Toronto à Prince Arthur's Landing par Collingwood et Sarnia

Adultes, \$5 ; Enfant au-dessous de 12 ans, moitié prix, 150 livres de bagage personnel gratis. Bagage extra, 35 centimes par 100 livres.

De Prince Arthur's Landing à Fort Garry.

Emigrants, \$10 ; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, 200 livres de bagage personnel gratis. Bagage extra, \$2 50 par 100 livres.

Les Emigrants pourvoient à leurs propres rations. Les provisions seront cependant fournies au prix coûtant, à Shabandowan, Fort Francis, et à l'Angle Nord-Ouest au Lac des Bois.

Les billets pour Emigrants au Fort Garry, vid Prince Arthur's Landing,

Peuvent être achetés à Toronto, aux Stations de Chemins de Fer " Northern, " " Great Western, " et " Grand Tronc. "

Les émigrants sont priés de remarquer que la pesanteur du bagage ne doit pas dépasser 200 livres pour faciliter le transport sur les Portages.

Les Marchandises,

Après le 25 de juin prochain, seront transportées de Prince Arthur's Landing au terminus Est du chemin de Fort Garry, Angle Nord-Ouest, au taux de \$2 par 100 livres ou \$10 par tonne de 2,000 livres.

Chaque ballot doit être d'une grandeur convenable, n'excédant pas 300 livres en pesanteur et solidement attaché.

Les chevaux, les bœufs, les wagons et autres articles de pesanteur tels que machines peuvent être envoyés au même lieu en donnant dûment avis et en faisant des arrangements spéciaux pour leur transport.

On ne permettra pas le transport des vins et des liqueurs spiritueuses sur la route de Prince Arthur's Landing.

Par ordre,

F. BRAUN,

Département des Travaux Publics, }
Ottawa, 25 mars 1873. } Secrétaire.

LA PROCHAINE

EXPOSITION PROVINCIALE

AURA LIEU

CETTE ANNÉE A MONTREAL

Dans la semaine commençant le

15 SEPTEMBRE PROCHAIN.

De plus amples détails seront donnés plus tard.

GEORGE LECLERE.

Mars 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, avril, 1873.

L'EDICTE autorisé sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.